

Communiqué de presse

From cells to therapeutics **Vivalis**

SUCCES DE L'AUGMENTATION DE CAPITAL DE VIVALIS LEVEE DE PLUS DE 30 MILLIONS D'EUROS SUR-SOUSCRIPTION DE 113%

Nantes, Lyon, France - Le 26 juillet 2010 - VIVALIS (NYSE Euronext: VLS) annonce la levée de plus de 30 millions d'euros via une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription, annoncée le 2 juillet 2010. Le produit final brut s'élève à 30,3 millions d'euros et conduit à la création de 5.990.532 actions nouvelles.

La demande totale s'est élevée à environ 34,3 millions d'euros, correspondant à un taux de souscription de 113%. 5.788.102 actions nouvelles ont été souscrites à titre irréductible, représentant 96,6% des actions nouvelles à émettre. La souscription à titre réductible a porté sur 996.442 actions nouvelles et ne sera donc que partiellement allouée à hauteur de 202.430 actions nouvelles.

Ces fonds soutiendront l'objectif stratégique de Vivalis de développer un portefeuille d'anticorps monoclonaux propriétaires et de continuer à industrialiser la plateforme de découverte d'anticorps monoclonaux humains Humalex[®]. Ainsi les 30 millions d'euros levés serviront, au moins à hauteur des deux tiers, au financement de l'effort de recherche et développement de produits propriétaires, que la société a l'intention de commencer en 2011, et, dans une moindre mesure, au financement de l'industrialisation de la plateforme de découverte d'anticorps Humalex[®].

Franck Grimaud, Président du Directoire et Majid Mehtali, Directeur Scientifique, co-dirigeants de Vivalis, déclarent : « *Nous sommes très heureux de la réussite de cette augmentation de capital, malgré des conditions de marché difficiles. Nous tenons à remercier nos actionnaires qui nous ont apporté leur soutien dans cette opération. L'exercice des droits à environ 97% démontre la confiance des actionnaires dans le modèle économique équilibré déployé par VIVALIS ainsi que le fort potentiel de création de valeur suite à l'acquisition de la plate-forme de découverte d'anticorps Humalex[®] et grâce au développement d'un portefeuille de produits propriétaires dans les médicaments biologiques. En effet, forts de nos 17 licences commerciales sur notre lignée cellulaire EB66[®] et de notre accord commercial signé avec Sanofi Pasteur pour l'application de la technologie Humalex[®] à plusieurs cibles du domaine anti-infectieux, nous continuons à développer un modèle d'affaires équilibré nourri par de nombreuses sources de revenus. Les actifs technologiques et humains que nous avons constitués et le renforcement de nos fonds propres suite à cette opération nous mettent en position de force pour construire la nouvelle étape de développement de VIVALIS.* »

Cette augmentation de capital suit l'investissement du Fonds Stratégique d'Investissement (FSI) dans le capital du Groupe Grimaud La Corbière (GLC) à hauteur de 40 millions d'euros, selon les termes du communiqué de presse diffusé conjointement le 2 juillet par le FSI et GLC. GLC, a souscrit à hauteur de 15,7 millions d'euros dans le cadre de l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription de Vivalis, par exercice de la totalité de ses droits. GLC détiendra 51,9% du capital de Vivalis à l'issue du règlement-livraison de l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription.

Le règlement-livraison et la cotation des actions nouvelles interviendront le 28 juillet prochain. Les actions nouvelles seront immédiatement assimilées aux actions existantes et négociables sur Euronext Paris sur la même ligne de cotation (code ISIN : FR0004056851). Le capital social de Vivalis sera donc composé de 20.966.863 actions.

Ne pas diffuser aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, au Japon ou en Australie.

Cette communication a un caractère purement informatif et ne constitue pas un document d'offre

Natixis et Nomura Code sont intervenus en qualité de Chefs de File et Teneurs de Livre Associés de l'augmentation de capital. Kempen & Co a été mandaté en tant que co-manager de l'opération.

Depuis sa création, Vivalis a basé son développement sur la commercialisation de la lignée EB66[®] dans le domaine des vaccins et des protéines thérapeutiques. A ce jour, la Société a signé 17 licences commerciales, et compte une sous-licence commerciale et a signé une dizaine de licences de recherche de la lignée EB66[®] dont elle entend poursuivre très activement le développement technique et commercial.

Afin de capter plus de valeur ajoutée, Vivalis a annoncé l'acquisition de la société Humalys et de sa plateforme de découverte d'anticorps monoclonaux humains, Humalex[®], en janvier 2010, lui permettant ainsi de pénétrer ce marché en très fort développement. La pertinence de cette stratégie a été illustrée par la signature en juin 2010 d'un premier accord de licence commerciale et de découverte de plusieurs anticorps avec la société Sanofi Pasteur dans le domaine anti-infectieux.

Propriétaire de la plateforme Humalex[®], de la lignée cellulaire EB66[®] et d'installations agréées de bioproduction, Vivalis dispose d'une offre intégrée allant de la découverte des anticorps à la production de lots précliniques et cliniques. Forte de ses actifs, Vivalis entend accélérer son développement et capter plus de valeur pour ses actionnaires en constituant un portefeuille de produits propriétaires et en industrialisant sa plateforme de découverte Humalex[®].

Prochaine communication financière :

31 août 2010, après clôture du marché : résultats du premier semestre 2010

A propos de VIVALIS (www.vivalis.com)

VIVALIS (NYSE- Euronext: VLS) est une société biopharmaceutique qui fournit à l'industrie pharmaceutique des solutions cellulaires innovantes pour la production de vaccins et de protéines, et qui développe des traitements pour des pathologies sans réponse médicale. Le savoir-faire et la propriété intellectuelle de VIVALIS sont principalement exploités dans 3 domaines :

1. VIVALIS propose des licences de recherche et des licences commerciales de sa lignée cellulaire EB66[®], dérivée de cellules souches de canard, à des sociétés de biotechnologies et à l'industrie pharmaceutique pour la production de vaccins et d'anticorps monoclonaux. La société reçoit des paiements initiaux, des paiements d'étapes et des royalties sur les ventes de ses clients.
2. Grâce à la plateforme Humalex[®], VIVALIS propose à ses clients la génération, le développement et la production d'anticorps monoclonaux humains. La société reçoit des paiements initiaux, des paiements d'étapes et des royalties sur les ventes de ses clients.
3. La construction d'un portefeuille de produits propriétaires dans les anticorps monoclonaux et les molécules antivirales (Hépatite C).

Basée à Nantes (France), VIVALIS a été créée en 1999 par le Groupe Grimaud (1 500 personnes), un des leaders mondiaux de la sélection génétique animale. VIVALIS a établi plus de 30 partenariats et licences avec les leaders mondiaux du secteur, notamment Sanofi Pasteur, GlaxoSmithKline, CSL, Kaketsuken, Merial, Intervet, SAFB Biosciences. VIVALIS est membre des pôles de compétitivité ATLANPOLE BIOTHERAPIES et LYON BIOPOLE.

VIVALIS

Compartment C d'Euronext Paris de NYSE Euronext

Reuters : VLS.PA – Bloomberg : VLS FP

Membre des indices SBF 250, Small Cap 90 et Next Biotech de NYSE Euronext



Le présent document contient des informations prospectives et des commentaires relatifs aux objectifs et stratégies de la société. Aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation de ces prévisions qui sont soumises à des risques dont les facteurs de risques décrits dans le Document de référence de la société, à l'évolution de la conjoncture économique, des marchés financiers et des marchés sur lesquels la société est présente.

INFORMATION DU PUBLIC

Le prospectus ayant reçu le visa numéro 10-215 de l'AMF en date du 1er juillet 2010 et constitué (i) du document de référence de la société Vivalis enregistré auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 22 avril 2010 sous le numéro R. 10-026 et tel que substitué par le document de référence en date du 1er juillet 2010 et (ii) d'une note d'opération (incluant le résumé) est disponible sans frais auprès de Vivalis (6, Rue Alain Bombard 44 821 SAINT-HERBLAIN CEDEX), ainsi que sur les sites Internet de Vivalis (www.vivalis.com) et de l'AMF (www.amf-france.org).

Vivalis attire l'attention du public sur les facteurs de risque décrits au chapitre 4 du document de référence et au chapitre 2 de la note d'opération.

Ce communiqué, et les informations qu'il contient, ne constitue ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions de la société Vivalis dans un quelconque pays. La distribution de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation de la législation applicable.

S'agissant des Etats membres de l'Espace Economique Européen autres que la France, ayant transposé la directive 2003/71/CE du Parlement européen et du Conseil du 4 novembre 2003 (la « Directive Prospectus »), aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des valeurs mobilières objet de ce communiqué rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un ou l'autre des Etats membres (autre que la France). En conséquence, les valeurs mobilières ne peuvent être offertes et ne seront offertes dans aucun des Etats membres (autre que la France), sauf conformément aux dérogations prévues par l'article 3(2) de la Directive Prospectus, si elles ont été transposées dans cet Etat membre ou dans les autres cas ne nécessitant pas la publication par Vivalis d'un prospectus au titre de l'article 3(2) de la Directive Prospectus et/ou des réglementations applicables dans cet Etat membre.

Ce communiqué ne constitue pas une offre d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux Etats-Unis d'Amérique. Les valeurs mobilières mentionnées dans le présent communiqué n'ont pas été, et ne seront pas, enregistrées au titre du United States Securities Act de 1933, tel que modifié (le « Securities Act », et ne peuvent être offertes ou vendues aux Etats-Unis d'Amérique, en l'absence d'un tel enregistrement ou d'une dispense d'enregistrement prévue par le Securities Act. Toute offre de valeurs mobilières au public aux Etats-Unis sera réalisée au moyen d'un prospectus disponible auprès de la Société et contenant des informations détaillées sur la Société, ses dirigeants et ses états financiers. La Société n'a pas l'intention d'enregistrer l'offre en totalité ou en partie aux Etats-Unis ni de faire appel public à l'épargne aux Etats-Unis.

Ce communiqué ne constitue pas une sollicitation ni n'est conçu comme étant une incitation à une activité d'investissement aux fins de la Section 21 du Financial Services and Markets Act 2000, tel qu'amendé (« FSMA »). Ce communiqué est exclusivement destiné (i) aux personnes qui se trouvent hors du Royaume-Uni ; ou (ii) aux personnes au Royaume-Uni qui sont des « investisseurs qualifiés » au sens de l'article 2(1)(e) de la Directive 2003/71/EC et de toute mesure d'application pertinente prise par un Etat membre, et qui sont aussi (a) des personnes autorisées par le FSMA ou qui ont une expérience professionnelle en matière d'investissements et qui répondent à la définition d'investisseur professionnel de l'article 19 du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 tel qu'amendé (le « Règlement ») ou (b) des institutions ou sociétés qualifiées de « high net worth persons » au sens de l'article 49(2)(a) à (d) du Règlement ou (c) toutes autres personnes à qui ce communiqué peut être légalement adressé en application de la Section 21 du FSMA (toutes ces personnes étant désignées comme étant les « Personnes Concernées »). Toute personne au Royaume-Uni qui n'est pas une Personne Concernée ne doit pas utiliser ou invoquer ce communiqué.

Aucune copie de ce document n'est, ni ne doit, être distribuée ou envoyée aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, au Japon ou en Australie.

Contacts

VIVALIS

Franck Grimaud, CEO

Email: investors@vivalis.com

NewCap

Communication financière

Steve Grobet / Pierre Laurent

Ne pas diffuser aux États-Unis d'Amérique, au Canada, au Japon ou en Australie.

Cette communication a un caractère purement informatif et ne constitue pas un document d'offre

Tél : +33 (0) 1 44 71 94 91

Email : vivalis@newcap.fr